



Compte-rendu du Conseil d'Établissement EXCEPTIONNELLE du Jeudi 30 avril 2020 par TEAMS

Réuni en séance exceptionnelle sur convocation du Chef d'Établissement, Président du Conseil, le Conseil d'Établissement du lycée Vincent van Gogh commence ses travaux à 13h30.

Le quorum étant atteint (18 votants), le Conseil peut délibérer valablement.

Présents : Le Proviseur demande aux participants de lui envoyer un courriel attestant de leur participation à ce Conseil d'établissement.

Ont assisté au Conseil avec droit de vote :

- Mme Grossi (Cocac)
- M. Delmas, M. Glackin (Représentants Elèves)
- Mme Besneville, Mme Vedrenne (suppléante) (Représentants 1^{er} degré)
- Mme Ghara, Mme Swart, Mme Decool (Représentants 2nd degré)
- Mme Lacombe, Mme Martin, Mme Rini (APE)
- Mme Cordonnier (AIPL)
- Mme Lux, Mme Inchauspé, Mme Balbinot, Mme Alric, M Silvestre, M Barro (Equipe de direction)

Ont assisté au Conseil sans droit de vote :

- Mme Perdreau (OR)
- M. Martineau (Conseiller consulaire)

Personnes excusées

- Mme Boubal, représentante élue des personnels du 1^{er} degré
- Mme Genoud, Consule générale de France
- Mme Libeaut, Conseillère consulaire
- Mme Degryse, Conseillère consulaire
- Mme Berbain, Conseillère consulaire
- M. Tezenas, Conseiller consulaire

Ordre du jour

COVID 19 : Présentation dans le cadre de la continuité pédagogique de la reprise de cours en présentiel

En début de Conseil, le Proviseur rappelle la procédure en vue de rouvrir le lycée aux élèves.

- Elaboration d'un protocole avec le Poste diplomatique en accord avec la réglementation et les recommandations du pays d'accueil.
- Validation de ce protocole par le MAE (Ministère des Affaires Etrangères français). Protocole validé le 29 avril 2020.
- Présentation de ce protocole et échanges en CHSCT (Commission d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail). Cette réunion a eu lieu le vendredi 24 avril.
- Présentation pour approbation en Conseil d'établissement. (Réunion du jour)
- Information aux familles pour présenter les conditions d'accueil des élèves et les modalités d'organisation retenues.
- Ce protocole pourra évoluer en fonction des annonces du gouvernement néerlandais.



1. Présentation du protocole par le chef d'établissement

Présentation des objectifs généraux

- Assurer les cours et programmer des temps réguliers en présentiel.
- Limiter la taille des groupes afin de respecter la distance sociale préconisée : 1,5 m.
- Limiter autant que possible les déplacements des élèves lors de leur présence dans l'établissement.

Quelques précisions :

- Les classes sont scindées en deux groupes
- Chaque groupe est accueilli une demi-journée
- Les élèves présentant des symptômes doivent rester chez eux. En cas d'apparition de symptômes en journée, ils sont conduits à l'infirmerie.
- Une attention toute particulière sera portée aux élèves asthmatiques. L'infirmière apportera des précisions aux enseignants.
- Le psychologue est disponible pour aider les élèves et les familles le cas échéant.
- Les élèves peuvent ne pas assister aux temps en présentiel. Cela est laissé à la discrétion des familles qui devront toutefois signaler leur choix si elles décident de garder leurs enfants afin de réajuster les groupes si besoin.

Présentation des principes généraux (à adapter en fonction de l'âge des élèves et notamment des plus jeunes avec les directeurs)

- Avant le temps en présentiel, les enseignants déposent les cours, les traces écrites, les exercices, tous les supports nécessaires sur l'ENT.
- Les élèves arrivent en ayant pris connaissance du cours et réalisé les activités demandées.
- Les temps en présentiel sont les moments où les enseignants corrigent collectivement, répondent aux questions et accompagnent les élèves, notamment pour les nouvelles notions : mise en œuvre d'une pédagogie différenciée.

Remarque : Continuer à utiliser l'ENT permet d'entretenir une dynamique pédagogique nouvelle que le confinement a imposée et anticipe les demandes des familles qui ne remettront pas leurs enfants à l'école. Les élèves de la Cinquième à la Terminale poursuivent l'enseignement à distance via l'ENT et Teams. Les enseignants seront sollicités pour organiser davantage de temps en visioconférence (Teams)

Mme Vedrenne : Que fait-on pour les élèves qui ne reviendraient pas pour des raisons de santé ?

M Barro : La correction des exercices devra être sur l'ENT mais il ne sera pas possible d'individualiser les corrections. Il est impossible d'assurer le présentiel et en plus les cours sur l'ENT, le suivi à distance comme en mars et avril.

Mme Lacombe : Jusqu'à quand les familles peuvent-elles se positionner sur le retour ou pas en présentiel ? Leur choix peut-il évoluer ?

M Barro : Les familles doivent se déclarer au plus tôt, pas au-delà de la semaine prochaine. Nous ferons preuve de souplesse pour les retours différés. La fréquentation doit être régulière une fois que la famille décide que l'enfant revient.

Mme Rini : Quand l'information concernant les temps en présentiel sera-t-elle envoyée aux familles ?

M Barro : Elle le sera au plus tard le mardi 5 mai.



Organisation

Pour le Primaire, les temps en présentiel seront organisés selon les tableaux ci-dessous. Les mercredis seront consacrés aux langues vivantes sur l'ENT.

Semaine A

	Lundi 11	Mardi 12	Jeudi	Vendredi
Matin - 8h30-11h30	Groupe 1	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 2
Après-midi- 13h-16h	Groupe 2	Groupe 2	Groupe 1	Groupe 1

Semaine B

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Matin - 8h30-11h30	Groupe 2	Groupe 2	Groupe 1	Groupe 1
Après-midi- 13h-16h	Groupe 1	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 2

Les mercredis seront consacrés à un travail en Langues Vivantes via l'ENT

Pour les Sixièmes, le mercredi matin sera travaillé. L'EDT est organisé par quinzaine.

Semaine A

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	Groupe 1	Groupe 1	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 2
Après-midi	Groupe 2	Groupe 2		Groupe 1	Groupe 1

Semaine B

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	Groupe 2	Groupe 2	Groupe 2	Groupe 1	Groupe 1
Après-midi	Groupe 1	Groupe 1		Groupe 2	Groupe 2

- Les élèves sont accueillis dès 8h15 le matin et dès 12h45 l'après-midi pour La Haye. Dès 8h00 (Lutmastraat) ou 8h15 (Rustenburgstraat) le matin et dès 12h00 (Lutmastraat) et 12h15 (Rustenburgstraat) l'après-midi pour Amsterdam. L'arrivée des élèves est étalée sur 15 minutes. Pour les maternelles : les PS seront accueillis à l'entrée du bâtiment. Les MS et GS se rendront seuls en classe (Kiss and go).
- L'accueil se fait dans les classes. Les élèves se lavent les mains en entrant dans la classe avec de l'eau et du savon (ou utilisent des solutions hydroalcooliques) avant de s'asseoir à leur table. Ce geste est répété au moins une fois dans la demi-journée et après chaque passage aux toilettes.
- Il n'y aura pas de récréations, mais de courts temps de pause en classe. Pour les Maternelles voire les CP, on peut organiser de courts temps échelonnés en extérieur en utilisant tous les espaces : une classe à la fois par espace.
- Après chaque demi-journée de cours, l'élève (à partir du CP) qui quitte sa salle de classe nettoie sa chaise et sa table avec des lingettes nettoyantes, et éventuellement le matériel utilisé dans la salle de classe. Les Asems se chargeront de cette tâche dans les classes maternelles.
- Il n'y aura pas de sieste pour les PS.
- Les parents ne rentrent pas dans les bâtiments sauf pour les rendez-vous programmés. Ils devront être munis d'un masque.
- Les AVS entrent dans l'établissement avec port d'un masque obligatoire.

Remarque : il sera important qu'avant de reprendre, les parents évoquent ce protocole avec leurs enfants.

Mme Lacombe : Quand ce protocole sera-t-il envoyé aux familles ?



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

M Barro : Les grandes orientations seront communiquées ce soir. Des précisions seront données par les directeurs de La Haye et d'Amsterdam un peu plus tard notamment pour préciser les modalités d'entrées et de sorties.

Mme Decool : Une pause est-elle prévue pour les Sixièmes ?

M Barro : Une pause est prévue mais pas de temps en extérieur pour le moment.

Mme Lux : Il faut voir en fonction des EDT remaniés comment les élèves s'adaptent.

Mme Alric : Les Sixièmes d'Amsterdam auront un EDT complet mais avec une réorganisation des espaces. Dans ce cas, les pauses en extérieur semblent indispensables.

Mme Martin : Les horaires d'entrée sont-ils échelonnés ?

Mme Lux : Les EDT des Sixièmes feront naturellement arriver des groupes d'élèves à des heures différentes.

M Silvestre : La question d'imposer une heure d'arrivée par niveau créerait des groupes aux abords de l'école notamment pour les fratries qui n'entreraient pas exactement aux mêmes moments. Ce serait rejeter le problème à l'extérieur. Le temps d'accueil passe de 10 à 15 minutes.

Mme Rini : Des marquages au sol sont-ils prévus pour permettre aux élèves de repérer les distances préconisées ?

M Barro : Oui. Les Sixièmes entreront par l'entrée habituelle et sortiront par le corridor situé entre l'église et l'école.

Le matériel à disposition

- 2000 masques jetables
- 1000 masques tissus lavables
- 100 visières PVC
- Solutions hydro alcooliques avec poussoir pour les entrées
- Lingettes nettoyantes

M Barro : Actuellement, il est prévu que les masques soient obligatoires en France dans les collèges. Ils ne le sont pas aux Pays-Bas et ne sauraient être imposés pour l'instant. L'ascenseur sera à disposition pour les collègues qui souhaitent l'utiliser.

Mme Lacombe : Le port du masque est un choix personnel.

M. Glackin (Représentant des élèves) : Quand la rentrée aura-t-elle lieu pour les lycéens et pour combien de temps ?

M. Barro : Sous réserve des annonces des autorités néerlandaises qui ont prévu une intervention le 13 mai, le retour des lycéens devrait avoir lieu début juin. Les temps en présentiel reprendraient jusqu'au 30 juin. Le jury pour le Bac initialement prévu le 29 juin sera peut-être avancé au 26 juin. Les établissements de la zone sont en attente d'une réponse sur ce point.

Mme Perdreau : Le 8 mai est-il un jour banalisé ?

M. Barro : Oui, il permettra aux enseignants du Primaire et de Sixième de préparer le retour des élèves le 11 : salles de classe et harmonisation. Ce jour-là, les élèves n'auront pas de travaux sur l'ENT et les enseignants ne proposeront pas de visioconférence.

Mme Rini : Les enfants pourront-ils venir seuls à l'école ? Ils n'ont pas le droit de se déplacer ainsi pour l'instant.

M. Barro : Du point de vue de l'école, il n'y a aucune restriction pour qu'ils viennent seuls.



Points divers

- Les cours d'EPS sont maintenus mais les enseignants devront les organiser en faisant respecter les consignes. Toutes les activités ne sont pas adaptées à la problématique du moment.
- Les acteurs du périscolaire ont été contactés. Nous attendons leurs propositions qui doivent respecter les demandes des autorités locales et le protocole mis en place dans l'établissement pour pouvoir reprendre avec les élèves.
- Il en est de même pour le service Délidej qui pourrait se remettre en place dans le respect de ce protocole et des consignes locales.
- Pour les services de Garderie et d'Aide aux devoirs. La question n'est pas tranchée. Leur réouverture ne pourra se faire que dans le respect des protocoles.

Questions-Réponses

Mme Perdreau : Qu'en est-il des tests de dépistage pour les enseignants ?

Mme Grossi (Cocac) : C'est une volonté de l'état néerlandais mais nous ne disposons pas d'information à ce sujet pour l'instant.

M Barro : Si l'état néerlandais le met en place, le lycée facilitera le dépistage pour ses personnels.

Mme Rini : Les élèves en difficultés peuvent-ils venir le matin et l'après-midi ?

M. Barro : Non, mais les enseignants pourront bien accompagner ces élèves qui seront en petits groupes. Le lycée a suivi de près les élèves fragiles en primaire avec l'aide des Asems et les documentalistes et au Secondaire avec les personnels de la Vie Scolaire.

Mme Lacombe : Les parents des élèves en difficulté sont en attente de documents supports complémentaires.

M. Barro : Nous allons demander aux enseignants du Secondaire d'utiliser davantage les visioconférences.

Mme Martin : Que se passera-t-il en cas de cas avéré de Covid chez un élève ?

M. Barro : Nous contacterions alors les autorités sanitaires locales et appliquerions leurs recommandations.

Mme Lacombe : Que se passera-t-il pour les élèves des classes à examens qui ne viendraient pas ?

M. Barro : L'évaluation n'est pas la priorité du moment. Nous accompagnerons au mieux ces élèves avec toute la bienveillance nécessaire.

Pour l'instant, les projections faites pour les bacheliers avec les notes du contrôle continu placent les élèves là où on les attend. Ce qui veut dire que le contrôle continu mis en place par les enseignants est bien calibré.

Mme Lacombe : Le calendrier des conseils de classe est-il maintenu ? Y aura-t-il un dialogue en amont avec les professeurs principaux ?

M. Barro : Oui, ils se feront par Teams très probablement. Les familles qui devaient être vues lors du premier semestre l'ont été. Le dialogue entre les enseignants et les familles a été favorisé par l'ouverture du cahier de liaison sur l'ENT. Les familles doivent prendre contact avec les PP en cas de doutes.

Mme Lux : Le dialogue avec les familles a été constant depuis le début du confinement.

Mme Rini : Des actions particulières de l'infirmière et du psychologue scolaire sont-elles prévues notamment pour prendre en compte les différents niveaux de stress chez les enfants ?

M. Barro : Cela se fera en réponse à des besoins exprimés et au regard des observations des enseignants.

M. Glackin : Pour l'instant, nous ne percevons pas de difficultés particulières chez nos camarades. Nous allons nous renseigner auprès des délégués des classes.

M. Barro : La Vie Scolaire fera de même pour les classes de Sixième et Cinquième. Il faut dire que le psychologue est disponible pour aborder ces points avec les élèves et les familles.

Mme Vedrenne : Qu'attend-on des documentalistes ?

M. Barro : Les documentalistes seront sollicitées pour intégrer les dispositifs d'accompagnement des élèves et des personnels (pour garder leurs enfants lorsqu'ils assureront les cours en présentiel, par exemple).



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Mme Martin : Quelque chose est-il prévu pour les enfants des personnels ?

M. Barro : Une garderie sera organisée pour les enfants des personnels et les enfants des parents ayant des professions utiles dans le respect des règles locales. Mmes Gratadour et Fanuel seront sollicitées pour ce service en primaire.

Ce protocole n'est pas figé. Il s'adaptera forcément aux annonces des autorités néerlandaises et évoluera en fonction des besoins.

Les membres élus du Conseil d'établissement valident ce protocole à l'unanimité.

M. Barro remercie les membres de la communauté éducative pour leur réactivité, leur mobilisation sans faille et leur solidarité pendant cette période si particulière. Il souligne également l'attitude des élèves qui ont su se soutenir les uns les autres en montrant de belles valeurs. Il rappelle que le psychologue est disponible et là pour accueillir la parole des élèves qui se sentiraient en difficulté.

Au nom des familles, Mme Lacombe remercie M. Barro pour le dialogue régulier engagé depuis le début de cette crise sanitaire et la qualité de l'information.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h15.

Le secrétaire de séance :

M. Silvestre, Directeur de 'école primaire de La Haye

M. Barro, Proviseur